

# BLEU DE FRANCE

ASSOCIATION NATIONALE  
DES MEMBRES  
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE  
SECTION HÉRAULT



Création de L'Ordre national du Mérite  
par le général Charles de Gaulle  
le 3 décembre 1963.



Ordre National du Mérite

Notre section peut mettre à votre disposition 8 tableaux  
présentant un ensemble de la vie de l'ANMONM sous le  
timbre: Expliquer - Comprendre - Participer, pour  
toutes manifestations, conférences ou actions spécifiques  
dans nos villes et nos villages de l'Hérault.



JUIN 2013

**En 2013, nous soutenons dans l'Hérault l'Association ARACLE**  
Association pour la recherche appliquée aux cancers et aux leucémies de l'enfant

# Le mot du président



**Chers Compagnons,**

Au début de cet été, que je vous souhaite le plus agréable possible pour vous, vos familles et vos amis, votre Comité départemental a tenu à vous faire parvenir en même temps que Bleu de France, le compte rendu de notre assemblée départementale du 23 mars dernier. J'ai ainsi voulu que chacun puisse se rendre compte du travail effectué par les différentes commissions de notre section héraultaise sans oublier tout le travail administratif effectué par le bureau que je remercie en votre nom.

Il faut souligner notre engagement auprès des jeunes dans le cadre de la citoyenneté en collaboration étroite avec le rectorat et avec l'aide et la participation active des proviseurs et du corps enseignant que je remercie. Nous venons de remettre le prix départemental 2013 de l'Éducation citoyenne au collège de Ganges au cours d'une belle cérémonie en mairie de cette ville. Cela faisait chaud au cœur de voir cette classe de 5e du Collège Louise Michel et ses enseignants montrer autant d'intérêt pour notre action.

De même, je vous rappelle combien la commission Entraide et Solidarité est importante car nous avons le devoir de répondre positivement aux problèmes de la vie qui nous touchent, souvent sans aucun préavis. Renée Gorlier, préside cette commission et vous lirez son compte rendu des activités dans le document joint.

Cette année, l'Ordre national du Mérite fête son cinquantième anniversaire et il est essentiel de nous rappeler que le Président de la République, Grand Maître de l'Ordre de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du Mérite et le général Jean-Louis Georgelin, notre Chancelier, sont le socle de notre Ordre, à qui nous devons tout le respect pour ce qu'ils représentent.

Comme le dit si bien, notre Président national, Jean-Claude Talbert « *notre association s'est chargée de préserver la pérennité tout en maintenant le prestige de l'ordre. Ainsi notre Association est-elle en charge, comme son créateur pour l'État, de son héritage d'hier, de ses intérêts d'aujourd'hui et de ses espoirs de demain* »

Yvan Marcou, notre vice-président chargé de la communication a repris à votre attention les diverses manifestations de cette année du cinquantenaire en rappelant l'exposition itinérante sur l'ONM et l'ANMONM, nos manifestations nationales et héraultaises. Je vous donne rendez-vous le 28 septembre prochain à Montpellier pour nous retrouver à notre soirée de gala.

Monsieur le préfet de Région, préfet de l'Hérault, Pierre de Bousquet de Florian a accepté de présider notre comité d'honneur et, en votre nom à tous, je lui ai transmis nos vifs remerciements. Nous souhaitons la bienvenue à Olivier Jacob, nouveau secrétaire général de préfecture, sous-préfet de l'arrondissement chef-lieu de Montpellier.

Je voudrais terminer ce petit mot en empruntant quelques idées d'un éditorialiste bien connu et en les replaçant dans notre contexte ANMONM pour nous rappeler que notre association est « **un ciment qu'il faut arroser d'audace** » si nous ne voulons pas qu'elle devienne une association comme les autres. Aussi soyons fiers d'appartenir à notre ordre national et ne laissons personne le critiquer ou l'abaisser.

En vous assurant de mon entier dévouement à notre Association,

**Pierre Bourtayre**

## Sommaire

1 - Le préfet, président du comité d'honneur  
3 - 4 - Les 50 ans de l'ONM  
6 - Organigramme de la section de l'Hérault  
8 - 9 - L'Éducation citoyenne  
11 - 12 - ARACLE  
16 - 17 - La section de l'Hérault en promenade

2 - Nos compagnons à l'honneur  
5 - Assemblée générale nationale de l'ANMONM  
7 - Assemblée générale de la section de l'Hérault  
10 - La refondation de l'école  
13 à 15 - Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale  
18 - 19 - Vie des secteurs géographiques

# Nos compagnons à l'honneur

## Nos compagnons à l'honneur

### Pierre de Bousquet de Florian

Préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault  
Officier de la Légion d'honneur - Officier de l'Ordre national du Mérite

Président du Comité d'honneur de la section de l'ANMONM de l'Hérault



01-08-1976 au 01-08-1977 - Sous les drapeaux.

01-01-1980 - Élève de l'E.N.A. Promotion Henri François d'Aguesseau - Licence en droit - I.E.P. Paris

01-06-1982 - Administrateur civil de 2e classe affecté au ministère de l'intérieur et de la décentralisation.

01-10-1982 - Sous-préfet de 2e classe, directeur du cabinet du commissaire de la République du département de l'Indre.

17-10-1983 - Chef de cabinet du commissaire de la République de la région d'Ile-de-France, commissaire de la République du département de Paris.

15-06-1985 - Commissaire adjoint de la République de l'arrondissement d'Yssingaux.

15-05-1986 - Chef de cabinet du garde des Sceaux, ministre de la justice.

01-01-1987 - Administrateur civil de 1<sup>re</sup> classe.

01-07-1988 - Directeur adjoint de la communication du groupe Elf-Aquitaine (mobilité).

04-01-1991 - Secrétaire général pour les affaires régionales de Basse-Normandie.

25-04-1994 - Sous-préfet hors classe, sous-préfet d'Aix-en-Provence (1<sup>re</sup> catégorie).

19-05-1995 - Conseiller technique à la présidence de la République.

17-05-1999 - Préfet de la Mayenne.

08-07-2002 - Directeur de la surveillance du territoire (DST).

16-07-2007 - Préfet des Hauts-de-Seine.

02-02-2009 - Préfet du Pas-de-Calais.

25-02-2011 - Préfet de la région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime

19-12-2012 - Préfet de la région Languedoc-Roussillon, préfet de l'Hérault.



*Le 14 janvier 2013 - Le nouveau préfet de région scelle officiellement sa prise de fonctions en présidant une cérémonie de dépôts de gerbes au Monument aux Martyrs de la résistance et au Monument aux morts de la ville de Montpellier en présence de Madame Hélène Mandroux, maire de la ville, des grands élus, des autorités civiles, administratives et militaires et des présidents et drapeaux représentant les ordres nationaux et les associations patriotiques.*

# Nos compagnons à l'honneur



**M. Serge Fleurence**  
1er adjoint au maire de la ville de Montpellier  
promu officier - décoré le 11 juin 2013  
à g. Mme Danielle Aben, présidente de la SMLH  
de l'Hérault et à d. Jean Pierre, porte-drapeau de  
l'ANMONM de l'Hérault.



**M. le bâtonnier Pierre Chatel,**  
membre du conseil de l'Ordre  
du Barreau de Montpellier.  
promu officier.



**M. Didier Alric**  
Adjoint au chef des bureaux du cabinet  
du préfet de la région L-R  
nommé chevalier  
à d. M. Thierry Lataste  
préfet de la région L-R, préfet de l'Hérault  
du 07-07-2012 au 18-12-2012



**M. Alain Aquilina**  
Commandant fonctionnel (H)  
de la Police nationale  
nommé chevalier



**M. Alain Carbonneau**  
Chercheur, professeur de viticulture  
nommé chevalier



**M. Jean Coupet**  
Retraité, ministère des finances  
nommé chevalier



**M. Jean Rabaglia**  
Président départemental de l'UNC  
nommé chevalier



**M. le Professeur François-Bernard Michel**  
Membre de l'Académie de médecine et de l'Institut de France  
membre du Comité d'honneur de la section de l'Hérault  
nommé à la présidence de l'Académie nationale de médecine



**M. Paul de Lartigue**  
membre de la section de l'ANMONM de l'Hérault  
promu officier de la Légion d'honneur.



Le président de la section de l'ANMONM de l'Hérault, les membres du comité de section et tous les compagnons, adressent leurs plus chaleureuses félicitations à Mme Danielle Aben, élue présidente de la section de l'Hérault de la Société des membres de la Légion d'honneur (SMLH) le 4 mai 2013. Elle succède à Paul de Lartigue.

# Création de L'Ordre national du Mérite par le général Charles de Gaulle le 3 décembre 1963



C'est à la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur qu'a été confiée la gestion de l'Ordre national du Mérite et l'administrateur des deux ordres porte désormais le titre officiel de Grand Chancelier de la légion d'honneur et Chancelier de l'Ordre national du Mérite.

## Les Chanceliers de l'Ordre

- 1963 - 1969 Général d'armée Georges Catroux
- 1969 - 1975 Amiral Georges Cabanier
- 1975 - 1981 Général d'armée Alain de Boissieu de Luigne
- 1981 - 1992 Général d'armée André Biard
- 1992 - 1998 Général d'armée Gilbert Forray
- 1998 - 2004 Général d'armée aérienne Jean-Philippe Douin
- 2004 - 2010 Général d'armée Jean-Pierre Kelche



2010 - Général d'armée Jean-Louis Georgelin

Création de la Société d'entraide des membres de l'Ordre national du Mérite le 27 juillet 1972 qui devint le 26 octobre 1974 l'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite (ANMONM)

## Les présidents successifs de l'Association

- 1972 - 1993 Général Léon Cuffaut
- 1993 - 2004 M. Henri Leroy
- 2004 - 2010 Général de brigade aérienne François Koscher



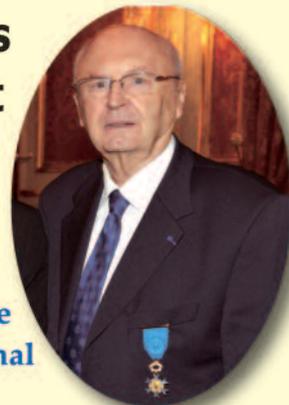
2010 - Professeur Jean-Claude Talbert



## Les présidents successifs de la section de l'Hérault

- 1977 - 1984 M. Gérard Valentin
- 1984 - 1992 M. Henri Tolosa
- 1992 - 2002 M. Pierre Marcout
- 2002 - 2008 M. Pierre Maincent

2008 - M. Pierre Bourtayre  
administrateur national



# Dans le cadre des cinquante ans de la création de l'Ordre national du Mérite, la commission du cinquantenaire propose :

Une exposition nationale itinérante accompagnée d'un guide. Elle présente l'histoire de la création de l'Ordre national du Mérite et de l'association de ses membres sous le timbre : **Expliquer - Comprendre - Participer**



Notre section peut mettre à votre disposition cette exposition de 8 panneaux pour toutes manifestations, conférences ou actions spécifiques dans nos villes et nos villages de l'Hérault. En précisant les dates de réservation, la demande est à adresser par courriel à : [y.marcou@anmonm.com](mailto:y.marcou@anmonm.com)

# Assemblée générale de l'ANMONM

## Paris le 25 mai 2013

L'assemblée générale statutaire de l'ANMONM, s'est tenue à Paris le 25 mai 2013 dans les salons de l'Hôtel Pullman-Montparnasse en présence de près de 400 compagnons.

Le 24 mai, les présidents des différentes sections s'étaient réunis pour travailler sur la révision de nos statuts, et en soirée, dans le cadre des manifestations organisées pour le cinquantenaire de la création de l'Ordre national du Mérite, un concert exceptionnel était donné par l'orchestre à cordes de la Garde républicaine dans la cathédrale Saint-Louis des Invalides.

Ce concert était placé sous la haute présidence de M. Alain Zabulon, adjoint au directeur de cabinet de M. François Hollande, Président de la République, du général d'armée Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, de Mme Ghislaine Alajouanine, membre du Conseil de l'Ordre national du Mérite, de M. le général de corps d'armée Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris et de M. le général de division Christian Baptiste, directeur du musée de l'armée.

L'orchestre dirigé par le lieutenant-colonel Sébastien Billard avec en flûte solo, Florence Moulin, a interprété avec brio des pièces remarquables de Edward Elgard, Saverio Marcadante, Antonin Dvorak et de Litz.



*Orchestre à cordes de la Garde républicaine et de g. à d. le général d'armée Jean-Louis Georgelin, grand chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'Ordre national du Mérite, M. Alain Zabulon, adjoint au directeur de cabinet de M. François Hollande, Président de la République, Jean-Claude Talbert, président national de l'ANMONM, le général de corps d'armée Hervé Charpentier, gouverneur militaire de Paris et le général de division Christian Baptiste, directeur du musée de l'armée.*

Le charme étant tombé, les travaux reprenaient le lendemain avec un ordre du jour particulièrement fourni avec en particulier les rapports d'activité des nombreuses commissions et du rapport financier. Cette assemblée générale était aussi l'occasion de renouveler les tiers sortant au conseil d'administration national, qui voyait la réélection de Pierre Bourtayre, notre président départemental. La rédaction et les compagnons de l'Hérault lui adressent leurs plus chaleureuses félicitations.

Cette réunion était aussi l'occasion de la signature d'une convention entre l'ANMONM et l'Institut de la santé et de la recherche médicale (INSERM) avec la remise d'un chèque de 60 000 €. destiné à financer les recherches menées par l'équipe du professeur Jean-Marc Egly, directeur de recherche à l'institut de génétique et de biologie moléculaire et cellulaire à Illkirch (Alsace). Les recherches qu'il mène depuis vingt ans représentent une avancée majeure dans la compréhension de mécanismes moléculaires et cellulaires essentiels.



*Le conseil d'administration national après l'élection du 25 mai 2013*

#### **Premier rang de g. à d. :**

Bernard Bon - *secrétaire général adjoint*  
 Luc Simon-Collonge - *secrétaire général*  
 Antoine Ulrich - *vice-président*  
 Jean-Claude Talbert - *président national*  
 Hélène Blanc - *vice-présidente*  
 Gilbert Bouhet - *trésorier*  
 Monique Ribes-Bieniek - *trésorier adjoint*

#### **Deuxième rang de g. à d. :**

Michel Lebon  
 Juliette Doret  
 Jean-Paul Gillmann  
 Jean-Louis Messy  
 Jean-Pierre Damelincourt  
 Michel de Chardon

#### **Troisième rang de g. à d.**

Philippe Herréro  
 Pierre Bourtayre  
 Jacqueline Buet  
 Bernard Malbrun - *non-membre - porte-drapeau*  
**Absents :** Christian Chapuis - Jean-Pierre Fourès  
 Simone Lotte - Denis Noegelen - Jacques Palacin

# Organigramme de la section de l'Hérault

suite aux élections de l'Assemblée générale du 23 mars 2013  
et aux comités de section du 23 mars et 21 mai 2013



Président - Administrateur national

**Pierre BOURTAYRE\***

(les 15 membres du comité sont indiqués par \*)

Premier vice-président

**Pierre VAN CRAENENBROECK\***

Trésorier adjoint

Présidents Honoraires

Pierre MARCOUT

Pierre MAINCENT

Trésorier

**François ZABATTA\***

Conseiller civisme

Secrétaire

**Jacqueline VIGNERON-VANEL\***

co-responsable de la commission de l'Entraide et Solidarité

Vice-présidente  
chargée de l'Entraide  
et Solidarité

**Renée GORLIER\***

Vice-présidente  
chargée des grandes  
manifestations

**Marie FRANCALANCI\***

Vice-président  
chargé de la Citoyenneté  
et du Civisme

**Claude GUILLERET\***

Vice-président  
chargé de la communication  
et de l'Internet

**Yvan MARCOU\***

Délégué du secteur 1 - Grand Montpellier - **Robert BONBONNELLE\***

Délégué du secteur 2 - Biterrois-Minervois - **Roland L'HOSTIS** - délégué adjoint - **Claude GUILLERET\***

Délégué du secteur 3 - Castelnaud et Pic Saint-Loup - **Philippe MANDON**

Délégué du secteur 4 - Hérault-Méditerranée - **Claude GUILLERET\***

Délégué du secteur 6 - Vallées de l'Hérault et Hauts cantons - **Yvan MARCOU\***

Délégué du secteur 7 - Bassin de Thau - **Bernard BOURDON\***

Délégué du secteur 8 - Pays de l'Or et de Lunel - **Odette GUIRAUDOU\***

Responsable du recrutement et du handicap - **Michel DOUARD\***

Conseillère aux commissions Entraide-Solidarité et Citoyenneté-Civisme - **Hélène ALBERT\***

Conseillers aux finances - **Roland BIGOT** - **Bernard BONNAFY** - **Christian GAULT**

Conseiller informatique et communication - **Hervé HEURTAUX** - **Bernard JOUBERT**

Conseiller animateur des grandes manifestations - **Thierry LEFEBVRE**

Conseiller aux festivités - **André GRIOTTO**

Conseiller à la commission Citoyenneté-Civisme - **Michel MIFSUD**

Porte-drapeau départemental - **Henri SABATIER**

Relations extérieures « jeunesse et entreprises » - **Dominique Henri PERRIN\***

Relations avec les villes - **Jean DEMACON\***

Relations avec les associations patriotiques - **Jean-Pierre ORSINI**

Relations avec les entreprises - **Jean-Louis ROY**

## Bienvenue aux nouveaux membres

du 9 décembre 2012 au 23 mai 2103

Mme Barthez Anne-Marie - Montpellier - C1  
Mme Bazin Josette - Montpellier - C1  
Mme Ganter-Couderc Martine - Montpellier - C1  
M. Maistre Jean-Loup - Montpellier - C1  
M. Carbonneau Alain - Castenau-le-Lez - C3  
M. Darricarrere Jacques - Vendargues - C3  
Général d'armée (2S) Irastorza Elrick - Castries - C3

M. Lebunetel-le-Friec Patrick - Jacou - C3  
M. Olivieri Christian - Castelnaud-le-Lez - C3  
M. Vincent Georges - Saint-Gély-du-Fesc - C3  
M. Aquilina Alain - Saint-Aunes - C8  
Mme Clarac Chantal - Villeneuve-les-Maguelones - C8  
M. Giraud Bernard - Villeneuve-les-Maguelones - C8  
M. Moner Jean-Robert - Lattes - C8

## Gardons en nos mémoires

les compagnons qui nous ont quittés du 10 décembre 2012 au 18 juin 2013

Mme Bernabe Olga - C3  
M. Escouffet Armand - C1  
M. Bombardier Gabriel - C7

M. Clément Gérard - C6  
M. Philippe Roulleau de la Roussière - C3  
M. Manuel Lopez - C1

# 39e assemblée générale de la section

## 23 mars 2013

**La section de l'ANMONM de l'Hérault a tenu son assemblée générale statutaire le 23 mars 2013 au Domaine de Grammont de Montpellier.**

L'ordre du jour comprenait pour l'année 2012 :

- le rapport d'activité
- le rapport financier
- le rapport de la commission Civisme-Citoyenneté
- le rapport de la commission Entraide-Solidarité
- le rapport moral
- le renouvellement des membres sortant du comité

Le président Pierre Bourtayre ouvre l'assemblée en présence de 232 compagnons présents ou représentés et fait approuver l'ordre du jour.

Jacqueline Vigneron-Vanel, secrétaire de section, présente l'activité de la section en rappelant que la préparation du congrès national de La Grande Motte en septembre dernier avait mobilisé beaucoup d'efforts des compagnons qui s'étaient investis dans cette organisation. D'autre part, elle souligne que le comité se réunit régulièrement pour traiter des dossiers liés au fonctionnement de la section. De plus, elle précise, en les détaillant, que les compagnons ont des activités propres à leurs secteurs géographiques. Le rapport a été adopté à l'unanimité.

François Zabatta, trésorier, a présenté les comptes de l'exercice écoulé impactés par l'organisation du congrès de La Grande Motte et le budget prévisionnel pour l'année 2013. L'ensemble est en équilibre et a été approuvé à l'unanimité.

Jean Ceccaldi, responsable de la commission Civisme et Citoyenneté, place l'activité de cette commission dans la continuité de son action et des projets initiés au plan national comme au plan régional, avec en particulier le prix du Civisme et le travail de mémoire.

Claude Guilleret, présente les travaux réalisés sur le plan de la Citoyenneté, dont en particulier la création du Prix de l'Éducation citoyenne en partenariat avec le minis-

tère de l'Éducation nationale. Il insiste sur les principes de construction d'une société plus fraternelle en se mobilisant sur la notion de « vivre ensemble. »

Renée Gorlier, responsable de la commission Entraide et Solidarité, évoque les évolutions de la commission et le choix de ses objectifs. Elle rappelle que cette commission est tournée vers les grandes causes nationales comme vers le soutien des associations locales qui portent leurs actions au profit de personnes malades ou nécessitées. Le maillage des secteurs géographiques propose de veiller à la situation des compagnons qui pourraient se trouver isolés ou en état de fragilité.

Dans son rapport moral le président Pierre Bourtayre reprend quelques points évoqués par les rapporteurs, puis il évoque la composition du comité d'honneur de la section de l'Hérault, en remerciant les membres présents à cette assemblée générale. Il souligne l'esprit de solidarité qui anime notre association, en particulier dans ces temps difficiles. Il fait part des transferts de responsabilités qui ont été réalisés en 2012 et félicite tous les acteurs qui ont participé à la grande réussite du congrès de La Grande Motte. Il poursuit sur l'organisation des manifestations qui marqueront le cinquantenaire de la création de l'Ordre national du Mérite en 2013 au niveau national comme au régional dont en particulier la soirée de gala du 28 septembre 2013 dans les salons de la mairie de Montpellier.

Le vote organisé pour le renouvellement du tiers sortant a permis la réélection de tous les candidats.

En conclusion, le président a remis la médaille d'honneur de la section à notre compagnon de Gignac, Denis Hébrard.

**Le compte rendu détaillé de cette assemblée générale fait l'objet d'une brochure de 24 pages.**



*Les participants dans le parc de Grammont*

# L'Éducation citoyenne

## L'Éducation citoyenne

### La commission nationale Éducation citoyenne

#### La convention nationale

Une convention cadre a été signée le 15 juin 2011 lors d'une cérémonie officielle à l'Hôtel des Invalides à Paris avec l'État, le ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative représentée par Monsieur Jean-Michel Blanquier, directeur général de l'enseignement scolaire et l'ANMONM, représentée par Monsieur Jean-Claude Talbert, en sa qualité de président national, pour décerner un prix de l'Éducation citoyenne.

#### Sa mission

L'ANMONM a créé ainsi au sein du conseil d'administration national, une commission Education citoyenne dont la mission est de sensibiliser, de développer l'esprit de citoyenneté des jeunes. Cette commission, complémentaire de la commission permanente nationale du Civisme qui poursuit ses objectifs spécifiques, décernera, à l'instar des prix départementaux, un prix de l'Éducation citoyenne national choisi parmi les candidatures présentées par nos sections.

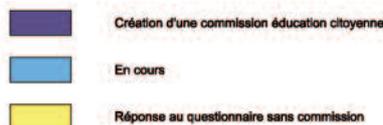
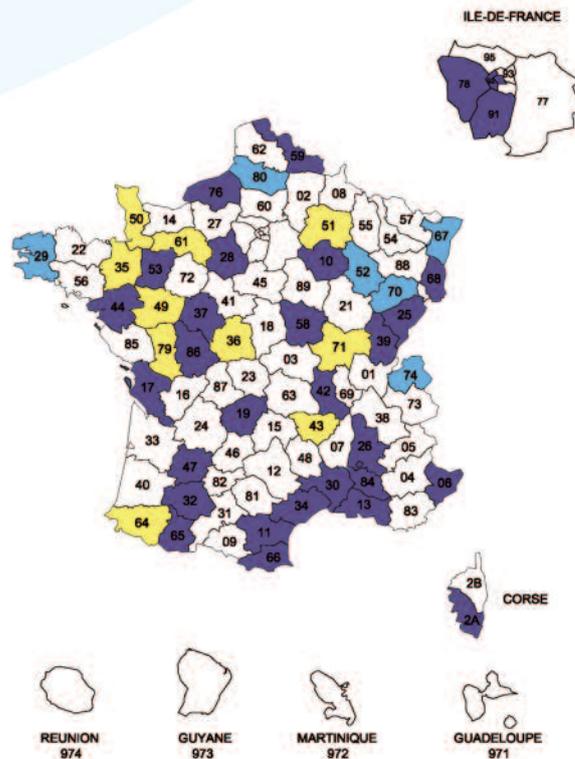
#### Ses membres

Sous l'autorité du président national Jean-Claude Talbert, et sous la présidence de Pierre Bourtayre, notre président de section et administrateur national, participent à ce challenge, Monique Ribes, présidente de la section nord, Jacqueline Vigneron-Vanel, secrétaire section 34, Claude Guilleret, responsable de la commission citoyenneté et civisme de la section 34, Roger Lagattu membre de ladite commission du Gard, Denis Noegelen, président de la section du Doubs.

**« Notre volonté d'intervenir dans l'éducation citoyenne des jeunes s'exprime principalement par la participation des sections à ce challenge qui semble d'actualité. »**

#### La participation des sections

En janvier 2013, un questionnaire a été proposé à toutes les sections pour connaître leurs démarches, leurs problèmes, leurs initiatives et les faire partager ensuite dans un document de synthèse qui a été adressé aux présidents départementaux en mai 2013.



*Nous avons reçu 49 documents dont deux de sections étrangères, l'Espagne et la Suisse.*

Ainsi la moitié des départements métropolitains se sont associés à cette enquête. On rappellera que l'année 2011/2012 a été l'année de la mise en place du prix départemental de la citoyenneté, le premier prix ayant été remis lors de notre congrès à La Grande Motte en septembre 2012.

#### Quelques conclusions :

##### Sur les structures d'accueil :

- Les établissements du second degré sont plus particulièrement sollicités.

##### Sur les interlocuteurs

- L'inspection académique est contactée et les personnels de l'Éducation nationale restent les interlocuteurs privilégiés.

### Sur les objectifs

- La solidarité et une attitude responsable sont citées dans tous les cas.

### Sur les éléments facilitateurs, on citera

- La présence de représentants d'élèves dans le jury.
- La connaissance initiale, les relations privilégiées des membres de la commission avec les responsables concernés.
- L'accueil favorable de l'Inspection académique.
- L'intervention directe auprès des jeunes, dans leur classe, en présence des enseignants.

- La lecture dans la presse régionale d'articles qui vous permettent de cibler les structures concernées.

### Sur les éléments « frein » de notre action, on a pu lire

- Les contacts difficiles avec les responsables autres que l'Inspection académique.
- La profusion d'actions déjà mises en place dans un domaine proche comme « la journée du Respect » et donc la réticence de l'inspection académique concernée.

*Jacqueline Vigneron-Vanel,  
pour la commission nationale*

## Remise du Prix de l'Éducation citoyenne 2013

C'est en Mairie de Ganges, le mercredi 12 juin 2013, que plusieurs élèves du collège Louise Michel accompagnés d'enseignants, de personnels de service, de la gestionnaire et de la principale Marie-Christine Rivet, ont reçu des mains de Michel Fratissier, le maire de Ganges, Hervé Cosnard, le directeur académique adjoint et Pierre Bourtayre, président départemental de l'ANMONM, président de la Commission nationale citoyenneté, un diplôme d'honneur et des cadeaux pour avoir été sélectionnés et classés comme 1er prix de l'Éducation Citoyenne pour l'année scolaire 2012-2013.

Claude Guilleret, responsable de la commission « Citoyenneté Civisme » de la section 34 a souligné les raisons qui ont prévalu dans la décision du jury départemental qui avait à examiner les différents dossiers reçus.

Autour d'un projet d'éducation au développement durable s'est développée une volonté de créer un collège « Éco Citoyen ». Dans le contenu, il a été relevé un travail pluridisciplinaire très important avec une réflexion collective sur les thèmes de l'énergie, de l'alimentation, de la gestion des déchets, de la biodiversité ou de la solidarité permettant la réalisation d'une progression transversale incluant l'ensemble des personnels de l'établissement.

Ce dossier montre aussi l'ouverture vers un multipartenariat avec les services communaux, la Communauté de communes, des associations ou des producteurs locaux. Enfin, une réflexion sur la citoyenneté européenne complète cette réalisation citoyenne où des suggestions d'amélioration sont régulièrement proposées par l'ensemble des acteurs et particulièrement les élèves.



Madame Rivet a remercié le jury pour avoir relevé le sérieux et l'implication de tous dans un contexte local pas toujours facile. Fière de ses élèves, de tout son personnel notamment les agents de service, elle a confirmé que cette action n'était pas ponctuelle et que le projet se poursuivra, évoluera au cours de la prochaine année scolaire.

Monsieur le maire a exprimé sa satisfaction de voir le collège de sa ville se mettre en valeur et montrer le chemin de la citoyenneté au quotidien et très heureux de voir les élèves rassemblés sous la Marianne qui symbolise les valeurs de notre république.

Pour le directeur académique, ce projet pédagogique d'envergure, pérenne, méritait d'être valorisé tout en rappelant sa satisfaction de voir que dans l'ensemble des dossiers présentés cette année, apparaissait beaucoup d'investissement, d'investivité, de réflexion collective sur les fondamentaux de la citoyenneté dans leur vie de tous les jours en tant que collégiens.

En remettant le diplôme d'honneur à la Principale du collège accompagné d'un chèque de 500 euros, le président Pierre Bourtayre a rappelé l'importance de cette récompense qui développe et encourage chez les jeunes la citoyenneté, l'esprit civique. C'est très important de voir ces jeunes qui font des choses merveilleuses au quotidien en mettant en avant les pratiques citoyennes et qui s'engagent au service des autres.

*Claude Guilleret.*



*Les élèves du collège Louise Michel de Ganges, les enseignants, les personnels et les autorités locales avec la commission de l'Éducation Citoyenne de la section de l'Hérault dans la mairie de Ganges.*



*Michel Fratissier, maire de Ganges, reçoit la médaille du cinquantenaire de l'ONM.*

# Le comité de l'Hérault au cœur de la refondation de l'École

Chaque année 130 000 jeunes sortent du système éducatif sans diplôme, alors même que l'insertion professionnelle exige de plus en plus un niveau minimal de formation. Depuis dix ans le comité de l'ANMONM de l'Hérault a apporté sa contribution à l'éducation des jeunes : premières assises de la citoyenneté en 2004, prix de la citoyenneté départemental, puis national à partir de 2013, participation active en 2006 au lancement de la Fondation « Un Avenir Ensemble » apportant le parrainage des décorés de l'Ordre national du Mérite et de la Légion d'Honneur aux jeunes lycéens méritants issus des familles les plus modestes.



Conseil Économique Social et Environnemental

**Dominique Henri Perrin, en charge de « Jeunesse et Entreprise » au sein du comité 34, a interrogé Xavier Nau, professeur de philosophie, membre du Conseil Économique Social et Environnemental (Groupe de la CFDT), rapporteur d'un avis du CESE sur les inégalités à l'école.**

**Dominique Henri Perrin :** Une récente enquête souligne la surreprésentation des élèves français dans le quartile européen des élèves les plus faibles. Quelles en sont les raisons ?

**Xavier Nau :** Ces échecs sont très nettement corrélés aux inégalités sociales et la plupart des sorties précoces du système éducatif concernent les catégories socioprofessionnelles défavorisées.

**DHP :** Pourtant de multiples efforts ont été tentés par l'Éducation nationale comme les écoles de la deuxième chance, les internats d'excellence, les cordées de la réussite, ...

**Xavier Nau :** C'est vrai que l'institution scolaire est au cœur de la lutte contre les inégalités mais elle souffre de l'absence de formation professionnelle initiale des enseignants. Les initiatives prises par certaines équipes ne sont pas toujours reconnues et manquent de soutien. De plus, le rôle des parents demeure réduit. Il faut ajouter que la France répartit l'année scolaire sur le moins de jours (144 contre 186 en moyenne pour l'OCDE) mais concentre le plus grand nombre d'heures de cours sur peu de jours dans la semaine.

**DHP :** Que préconisez-vous ?

**Xavier Nau :** Il faut donner la priorité à l'enseignement primaire, restaurer la formation initiale des enseignants, articuler la politique d'éducation prioritaire et la politique de la ville, mettre véritablement en œuvre, de façon cohérente, le socle commun de connaissances et de compétences. Le CESE approuve l'esprit du projet de loi de vouloir réformer les rythmes scolaires, instaurer une

éducation civique et morale et renforcer le travail de l'école avec ses partenaires.

**DHP :** Dans ce programme comment replaceriez-vous les initiatives de l'ANMONM sur la citoyenneté et le parrainage des décorés du Mérite ?

**Xavier Nau :** On ne peut qu'approuver l'apport concret que les sections départementales du Mérite et de la Légion d'honneur apportent aux rectorats et aux équipes d'enseignants. C'est un bel exemple d'encadrement partenarial d'associations telles que les vôtres. L'engagement en faveur de la citoyenneté auprès des élèves va dans le sens des préconisations du CESE visant à instaurer une éducation civique et morale.



Xavier Nau et Dominique Henri Perrin, lors de l'entretien dans la salle des Pas Perdus du Palais d'Iéna.

Les quelque 500 parrainages en cours aujourd'hui en France à la Fondation « Un Avenir Ensemble » que vous avez contribué à mettre sur les rails, en 2006, avec l'ancien Grand Chancelier de la Légion d'honneur, le général Jean-Pierre Kelche, ne peuvent que renforcer le travail de l'école avec ses partenaires. Cette initiative, largement suivie par l'actuel Grand Chancelier, le général Jean-Louis Goergelin, constitue un facteur d'espoir de voir accompagnés jusqu'à Bac + 5 des jeunes lycéens méritants, issus de familles très modestes, formant ainsi un maillage intergénérationnel offert par des décorés, hommes et femmes, reconnus par la République. Conseils pour l'orientation dans le supérieur, ouverture de portes pour des stages : autant d'aides pour ces jeunes qui sortent en majorité du lycée avec des mentions brillantes, même si le gap culturel demeure souvent. C'est votre façon de contribuer au rôle d'ascenseur social de l'École de la République. Pour autant, n'oublions pas que l'École doit aussi faire réussir tous les élèves, et cela si possible, dès l'école primaire, car on sait que l'essentiel se joue à ce niveau.

# En 2013 nous soutenons dans l'Hérault l'association ARACLE

## Association pour la recherche appliquée aux cancers et aux leucémies de l'enfant.

Dans le cadre de la convention signée entre les deux associations le 28 février 2013, l'ANMONM a remis 500 euros au professeur Nicolas Sirvent, président de cette association, qui dirige l'équipe d'hémo-oncologie pédiatrique du CHU de Montpellier.

Les cancers de l'enfant et de l'adolescent sont rares. En France, 1 enfant sur 500 est atteint par la maladie cancéreuse avant l'âge de 15 ans, et chaque année, 1 700 nouveaux cas sont diagnostiqués dans cette tranche d'âge, auxquels il faut ajouter 700 cas observés annuellement chez les adolescents de 15 à 19 ans. Les cancers de l'enfant sont très différents des cancers de l'adulte : ils s'en distinguent par leurs caractéristiques cliniques (en particulier leur évolution souvent très rapide), leur nature (les cancers les plus fréquents chez l'adulte comme les cancers du poumon, du sein ou de la prostate... n'existent pas chez l'enfant), leurs propriétés biologiques, mais surtout par leur taux de guérison qui est passé de 30 % en 1970 à 80 % actuellement. Ces résultats ont été acquis grâce à plusieurs facteurs : l'évolution des méthodes diagnostiques ; une meilleure connaissance des facteurs de gravité, permettant d'adapter au mieux la stratégie thérapeutique ; les progrès des traitements associés, permettant de prévenir et atténuer certaines complications (par exemple la douleur, les vomissements, la fièvre...); et par-dessus tout par l'amélioration des traitements basés essentiellement sur l'administration de chimiothérapies (les cancers de l'enfant sont beaucoup plus sensibles à la chimiothérapie que les cancers de l'adulte).

La rareté et la multiplicité des types de cancers de l'enfant ont imposé depuis plus de 20 ans la création d'équipes médicales multidisciplinaires de cancérologie pédiatrique. Ces équipes (29 sur le territoire français) associent des pédiatres oncologues, des chirurgiens, des radiothérapeutes, des anatomopathologistes, qui prennent ensemble les



POLE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE ENFANT  
DÉPARTEMENT DE PÉDIATRIE



Service Général - 04 67 33 67 33  
Site Internet : www.chu-montpellier.fr

### ONCO-HÉMATOLOGIE PÉDIATRIQUE

HÔPITAL ANTONNE DE VILLENEUVE  
37, avenue du Docteur Coste-Génot  
34295 Montpellier Cedex 5

Responsable d'Equipe Médicale  
Pr Nicolas SIRVENT  
04 67 33 65 19  
mailto:n.sirvent@chu-montpellier.fr

Professeurs Hospitaliers  
Dr Aurélie GARNIER  
Dr Stéphanie HACHOUY  
Dr Michel LAJARRIE  
Dr Gilles PÉREZ-TEJEDA  
Dr Alexis SIRVENT  
Dr Antoine TCHET

Chargé de Clinique Assistant  
Dr Lucien SALMER  
Secrétariat  
04 67 33 65 19  
mailto:rsirvent@chu-montpellier.fr

Président de l'Association  
Dr Lucien SALMER  
04 67 33 64 43 - 04 67 33 65 76

Responsable de l'Association  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Président de l'Association  
Dr Alexis SIRVENT  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Président de l'Association  
Dr Alexis SIRVENT  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Président de l'Association  
Dr Alexis SIRVENT  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Président de l'Association  
Dr Alexis SIRVENT  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Président de l'Association  
Dr Alexis SIRVENT  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Président de l'Association  
Dr Alexis SIRVENT  
Secrétariat : 04 67 33 65 50  
Salon de soins : 04 67 33 64 53  
Cabin de soins : 04 67 33 64 49

Monsieur Pierre BOUTAYRE  
Association Nationale des  
Membres de l'Ordre du Mérite  
236, avenue du Golf  
34280 LA GRAND-MOTTE

Montpellier, le 29/04/2013

Cher Monsieur,

Ce petit mot pour vous remercier de votre soutien à l'association ARACLE que j'ai l'honneur de présider.

Votre action nous permettra de poursuivre les progrès réalisés dans la recherche appliquée aux cancers et aux leucémies chez l'enfant.

Toute l'équipe d'Hémo-oncologie Pédiatrique du CHU de Montpellier est extrêmement sensible à votre générosité, et au nom des enfants atteints de cancer et leucémie de la région Languedoc Roussillon vous remercie.

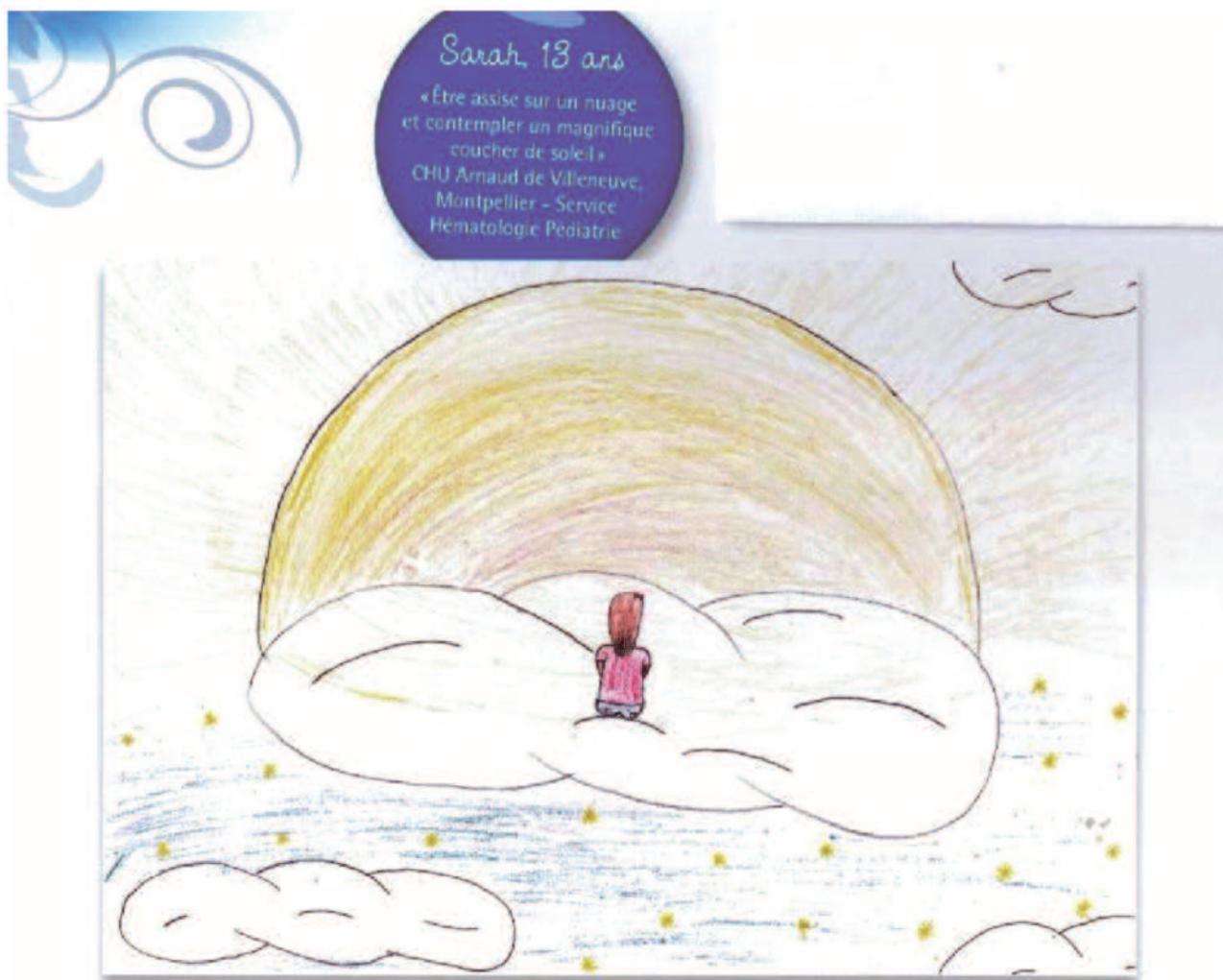
Très cordialement.

Professeur Nicolas SIRVENT



décisions thérapeutiques. Ainsi, les enfants atteints de cancer sont traités selon les méthodes considérées comme les meilleures au moment où ils sont pris en charge, suivant des règles scientifiques et éthiques faisant l'objet d'un consensus d'experts. À ce titre, les protocoles de traitement des enfants atteints de cancer sont identiques sur tout le territoire français : un enfant soigné dans n'importe lequel des 29 centres français de cancérologie pédiatrique bénéficiera de la même qualité de prise en charge. Dans la région Languedoc-Roussillon, le centre de cancérologie pédiatrique associe les équipes du Centre Hospitalier Universitaire (pédiatres, chirurgiens, biologistes), et du Centre Régional de Lutte contre le Cancer Val d'Aurelle (radiothérapie). Le centre coordonne également l'action de relais des centres hospitaliers généraux de la région, organisés en réseau, l'objectif étant de favoriser la prise en charge de l'enfant au plus près de son domicile.





Sarah, 13 ans  
 « Être assise sur un nuage  
 et contempler un magnifique  
 coucher de soleil »  
 CHU Arnaud de Villeneuve,  
 Montpellier - Service  
 Hématologie Pédiatrie

*Dessin réalisé par Sarah 13 ans, en soins au CHU de Montpellier, offert aux compagnons de la section de l'Hérault en remerciements de leur don.*

La recherche réalisée dans les centres de cancérologie pédiatrique est avant tout une recherche clinique, basée sur la participation des enfants à des essais thérapeutiques, nationaux et/ou internationaux. Ces essais ont pour objectif d'améliorer encore le taux de guérison, mais également de diminuer les complications et les séquelles. Ainsi dans les cancers de pronostic favorable (comme les leucémies, les lymphomes...), la recherche a pour but de tester des traitements moins agressifs, sans prendre de risque sur les chances de guérison. À l'inverse, certaines maladies conservent un pronostic très grave en raison de leur extension importante au moment du diagnostic, ou de leur résistance à l'action des chimiothérapies, et nécessitent une intensification du traitement, voire l'utilisation de nouveaux médicaments découverts grâce aux travaux de recherche en laboratoire sur les cellules cancéreuses. D'autres aspects de la prise en charge font aussi l'objet

d'études : travaux sur les méthodes de diagnostic et de pronostic, sur la dimension psychologique, sur la qualité de vie, pendant et après la fin du traitement, lorsque l'enfant est considéré comme guéri. L'appréciation de ce dernier aspect n'est pas à négliger : avec un taux de guérison de 80 %, en 2012, un français sur 1 000 âgé de 20 à 40 ans a été traité pour un cancer dans son enfance... (260 000 adultes au niveau européen !)

**Les deux mots d'ordre des cancérologues pédiatres sont donc guérir plus, et guérir mieux.**

*Professeur Nicolas Sirvent  
 Président de l'Association ARACLE  
 Il dirige l'équipe d'hémo-oncologie  
 pédiatrique du CHU de Montpellier.*

# Entretien

## avec le général d'armée (2S) Elrick IRASTORZA, président du Groupement d'Intérêt Public

### « Mission du centenaire de la Première Guerre Mondiale »



Général Elrick Irastorza

**Question Bleu de France :** Lazare Ponticelli, dernier ancien combattant français de la Grande Guerre est décédé le 12 mars 2008. On aurait pu penser que ses obsèques nationales aux Invalides, le 17 mars, en présence du Président de la République, allaient tourner définitivement la page de ce premier conflit mondial. Pourquoi en commémorer le Centenaire ?

**Réponse général Irastorza :** Dès que j'aborde le sujet de cette commémoration, c'est effectivement la première question qui m'est généralement posée : pourquoi ? Et l'on s'empresse de rajouter : *« comme si par les temps qui courent nous n'avions pas plus important à faire que procéder à une énième commémoration de la guerre de 14-18 ? Pourquoi revenir une fois de plus sur ce douloureux événement de notre histoire nationale alors qu'il n'y a plus un seul survivant de l'enfer des tranchées et autres lieux de ce titanesque affrontement ? »*

L'interrogation peut se comprendre. Mais il nous faut pourtant bien admettre que, dans l'histoire de nos sociétés, il y a des événements dont on entretient le souvenir, parce qu'ils constituent de véritables ruptures, des ruptures durables au point de marquer, des siècles plus tard, notre vie quotidienne. En nous faisant passer de l'Ancien Régime à la société que nous connaissons aujourd'hui, la Révolution française en a été une qui vient immédiatement à l'esprit. Nous en avons commémoré le Bicentenaire en 1989. Mais nous pourrions également commémorer, en 2014, le 800<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Bouvines qui vit émerger, pour la première fois dans notre histoire, l'idée de sentiment national autour du roi Philippe Auguste.

Non seulement la guerre de 1914 nous a fait réellement passer du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle mais elle a surtout entraîné des bouleversements dans notre société qui vont bien au-delà du seul affrontement sur les champs de bataille et de leurs terribles conséquences statistiques.

En fait, ce questionnement met surtout en exergue que nous avons devant nous une tâche immense de *« réflexion historique et de pédagogie civique »* pour reprendre les mots de Stéphane Audouin-Rouzeau et d'Annette Becker.

Je la résume souvent de deux verbes : **honorer et comprendre.**

**Honorer** nos soldats morts pour la France et ceux venus mourir chez nous, pour notre liberté, en leur rendant, une fois encore, l'hommage qui leur est dû mais aussi partager avec tous, dans un esprit constructif d'amitié, la mémoire de ces sacrifices.

**Comprendre** et par extension faire comprendre comment nous en sommes arrivés à cet affrontement humainement dévorant, comment nous avons pu tenir, 52 mois durant, à l'avant comme à l'arrière dans des conditions qui dépassent l'entendement, et dans quel état, enfin, la société française mais aussi le reste du monde, sont sortis de cette conflagration mondiale.

**Question :** Croyez-vous vraiment que les Français soient encore intéressés par ce conflit dont le souvenir s'est désormais bien estompé ?

**Réponse :** Qu'on le veuille ou non, près d'un siècle après le début de son déclenchement, la Première Guerre mondiale occupe toujours une place à part dans notre mémoire collective. Qui n'a pas le souvenir de l'aïeul unissant avec ses mots à lui, dans un improbable oxymore, le plus souvent sans haine ni forfanterie, l'horreur et la camaraderie des tranchées ? Qui ne se souvient pas de ces douilles de 75 patiemment sculptées trônant fièrement sur la cheminée ? Qui n'a pas au fond d'un tiroir ou dans une boîte au grenier les cartes jaunies écrites d'un mauvais crayon à la lueur d'une bougie dans une cagna où les rats le disputent aux poux ? La Grande Guerre est donc indiscutablement constitutive de notre mémoire collective mais pour nous, Français, ce serait commettre un grossier contresens que de n'en faire qu'une guerre franco-allemande. Gardons à l'esprit que les pertes subies par nos deux pays ne représentent qu'un tiers des tués de ces 52 mois d'affrontement.

Que près de 7 000 000 de soldats appartenant à d'autres nations telles que la Russie, le Royaume uni, les États-Unis, la Roumanie et bien d'autres encore, aient été broyés par ce conflit, chez nous et dans d'autres pays, attestent de son caractère manifestement mondial.

Pour la cinquantaine de pays belligérants, cette guerre aura donc été, avec plus de dix millions de morts, une épreuve toute aussi douloureuse pour eux que pour nous, parfois fondatrice ou annonciatrice de souveraineté mais aussi, malheureusement, prélude de lendemains plus terribles encore, ce qui la rend toujours aussi fascinante.

En témoignent les centaines de milliers de visiteurs français et étrangers qui parcourent chaque année, en famille, entre amis ou dans le cadre d'activités scolaires, ces champs de batailles encore mal cicatrisés pour justement essayer de comprendre pourquoi et comment des hommes en sont arrivés à de telles extrémités et pour honorer, dans le silence des grandes nécropoles, la mémoire des soldats engloutis par cette « effusion sanglante ».

Dès 2014 et pendant plus de quatre ans, les descendants de ces soldats et travailleurs viendront chez nous rechercher les traces de l'engagement de leurs aïeux et honorer leur sacrifice. La France devra mettre un point d'honneur à les accueillir avec la dignité et l'amitié qui conviennent dans une Europe désormais pacifiée et pacifique s'impliquant avec conviction dans l'établissement d'un ordre international plus juste et plus stable. Le pire pour notre pays serait qu'ils viennent se souvenir des leurs, chez nous, dans l'indifférence des nôtres.

**Question :** Quels objectifs vous êtes-vous fixés ?

**Réponse :** Il est toujours difficile de se fixer des objectifs qui tiennent compte de toutes les sensibilités. En étroite concertation avec son comité scientifique, la Mission du Centenaire en a retenu sept qui guideront notre action.

**1** - Rendre à nos soldats morts pour la France et à ceux venus mourir chez nous pour notre liberté, l'hommage qui leur est dû et partager avec tous, dans un esprit constructif d'amitié, la mémoire de ces sacrifices.

**2** - Mettre à profit ce cycle mémoriel et le ravivage de notre mémoire partagée des souffrances et des bouleversements sociétaux engendrés par la Première Guerre mondiale, pour valoriser dans une Europe aujourd'hui apaisée les acquis de la construction européenne et promouvoir dans le monde les valeurs de paix et d'amitié entre les peuples portés, notamment par la SDN, dès les lendemains du conflit.

**3** - Contribuer à transmettre aux jeunes générations, une histoire de la Première Guerre mondiale aux mémoires inévitablement plurielles, en faisant comprendre les événements et l'héritage qu'ils ont laissé grâce à un projet pédagogique global et cohérent.

**4** - Faire comprendre que passer d'une armée de conscrits, expression de la nation en arme, à une armée de professionnels n'en rend pas moins nécessaire la défense de la nation, la reconnaissance due au soldat et le soutien dû à sa famille.

**5** - Favoriser l'attractivité des territoires dont les cicatrices témoignent encore de la dureté des combats, en accompagnant le développement de leurs infrastructures touristiques et en les aidant à organiser l'accueil des visiteurs, étrangers notamment.

**6** - Promouvoir les expressions culturelles et artistiques nées de la Première Guerre mondiale en soulignant les bouleversements qu'elle a engendrés et encourager leur contribution à une mémoire progressivement plus culturelle de l'événement.

**7** - Faire mieux connaître la recherche historique et la coopération scientifique sur ce conflit, sa genèse et ses conséquences et faciliter la vulgarisation de leurs résultats.

**Question :** Quel est finalement le rôle du Groupement d'Intérêt Public que vous présidez ?

**Réponse :** La mission du GIP « Centenaire » peut se résumer en quatre verbes : organiser, coordonner, accompagner, informer :

- Organiser les temps forts du Centenaire entre 2014 et 2018, avec notamment les grands rendez-vous de l'année 2014 (commémoration de la mobilisation générale, bataille de la Marne, etc.). À ce titre il est opérateur du gouvernement.

- Coordonner et accompagner les initiatives individuelles et collectives, en s'appuyant sur les Comités départementaux du Centenaire (CDC) ce qui permet de faire participer l'ensemble du territoire national à cette grande dynamique mémorielle. Sous l'autorité des Préfets, ces CDC sont les relais locaux de la Mission. Ils permettent de conjuguer mémoire nationale et mémoires locales en soulignant, si besoin était, que l'État n'a pas le monopole des commémorations et des actions les accompagnant, culturelles et pédagogiques notamment. Le centenaire sera en fait une véritable coproduction entre l'État, ses services, les collectivités territoriales, les institutions, le monde associatif et finalement chacun d'entre nous. Le rôle des CDC est donc de promouvoir la politique de commémoration, de coordonner les actions locales et d'expertiser, pour le compte de la mission, les projets départementaux susceptibles de recevoir le label « Centenaire ». Ce label est l'assurance d'une communication nationale de bon niveau, d'une inscription au programme national du Centenaire à paraître à l'automne 2013 et ouvre l'éligibilité à des financements sur le fonds d'initiative de la Mission. Bien naturellement il ne s'agit pas d'un dispositif de censure et toutes les initiatives locales seront les bienvenues.

- Informer enfin, le grand public sur les préparatifs et le déroulement du Centenaire, grâce à un portail internet de référence : [www.centenaire.org](http://www.centenaire.org)

**Question :** Ces commémorations ne se résumeront donc pas à longue une succession de cérémonies nationales et internationales ?

**Réponse :** Avec du seul côté français, plus de 8 millions de combattants mobilisés, près de 1 400 000 tués (1 Français sur 20) plus de 4 000 000 de blessés, 700 000 veuves, un million d'orphelins, 3 millions d'hectares de terres agricoles détruites, des centaines de villes et villages ravagées et 350 000 maisons détruites, ce conflit a profondément et durablement marqué notre société dans quasiment tous les domaines. Comprendre ce qu'a enduré la société civile et les bouleversements qu'elle a subis sera donc un des enjeux principaux de ce cycle mémoriel qui devra être, effectivement, bien plus, bien autre chose, qu'une simple succession chronologique de cérémonies « tirées au cordeau ».

Certes, il y a eu l'enfer du champ de bataille mais à l'arrière, la vie n'était pas rose pour autant, en dépit de la perception que pouvaient en avoir les permission-

naires, notamment ceux transitant par Paris. Les usines tournaient jours et nuits, hommes et femmes travaillant jusqu'à 77 heures par semaine et tout le monde se souvient de cette affiche tirée d'une photographie sur laquelle on voit des femmes tirant une charrue que des gosses ont grand peine à maintenir dans le sillon. Il est donc souhaitable que ce retour sur cette période tragique de notre histoire nationale implique non seulement les historiens, les chercheurs mais l'ensemble de la société et notamment les plus jeunes.

**Question :** Quand connaissons-nous le programme de l'ensemble des manifestations ?

**Réponse :** La concomitance des calendriers fait que notre pays devra commémorer, avec d'autres, en 2014 et 2015, la Première et la Seconde Guerre mondiale. Il y a un gros travail de coordination à parachever, notamment au plan international. Nous aurons une claire perception du calendrier à l'automne.

**Question :** Vous dites que la Première Guerre mondiale suscite toujours l'intérêt en France et bien au-delà de nos frontières. Quels messages souhaiteriez-vous faire passer à la veille de ces commémorations ?

**Réponse :** Durant plus de quatre ans, la France sera la destination privilégiée de tous ceux qui, de par le monde, auront à cœur de se souvenir et de comprendre. Cet intérêt pour notre pays sera un puissant moteur de notoriété internationale et de développement économique bien au-delà des seuls territoires du champ de bataille. Nous aurons donc une obligation nationale : accueillir dignement, dans un esprit d'amitié, tous ceux qui viendront chez nous se souvenir des leurs et chercher à comprendre.

Ce centenaire sera enfin une opportunité d'affirmer notre fierté d'être Français, de réaffirmer notre solidarité internationale et de consolider la nécessaire fraternité entre les peuples.

### **Général d'armée (2S) Elrick Irastorza**

*ancien chef d'État-Major de l'armée de Terre  
membre du Conseil de l'Ordre de la Légion d'honneur  
membre du Comité d'honneur de la section de l'ANMONM de l'Hérault*

# Les animations du cinquanteaire

## Les animations du cinquanteaire

### L'escapade de la section de l'Hérault

#### À la rencontre de l'étang de Thau

Dans le cadre des animations organisées autour du cinquantième anniversaire de la création de l'ONM, 80 compagnons de la section de l'Hérault se sont retrouvés le 16 juin 2013 sur l'étang de Thau pour une croisière à bord d'un bateau à vision sous-marine. Ainsi, il leur a été permis d'approcher au plus près les particularités de ce biotope exceptionnel, haut lieu de l'ostréiculture et de la mytiliculture avant de savourer ces merveilleux produits de la mer au mas conchylicole « La Grande Bleu » à Marseillan, dans une ambiance musicale liée au talent de la fanfare K'Wet, et de son chef Gérald Lopez.



Ces tables sont des éléments essentiels qui permettent de suspendre les coquillages pour la période d'élevage. Des rails de chemin de fer plantés sont utilisés lors de la construction des tables, afin de fixer (sur la partie haute) des barres horizontales supportant des cordes. Les tables mesurent toutes 50 m de long par 20 m de large et 1 000 cordes y sont suspendues. C'est la technique de l'élevage en suspension. L'absence de marées en mer Méditerranée permet aux coquillages d'être immergés en permanence et d'avoir un développement deux fois plus rapide que dans l'océan.



#### Le bassin de Thau

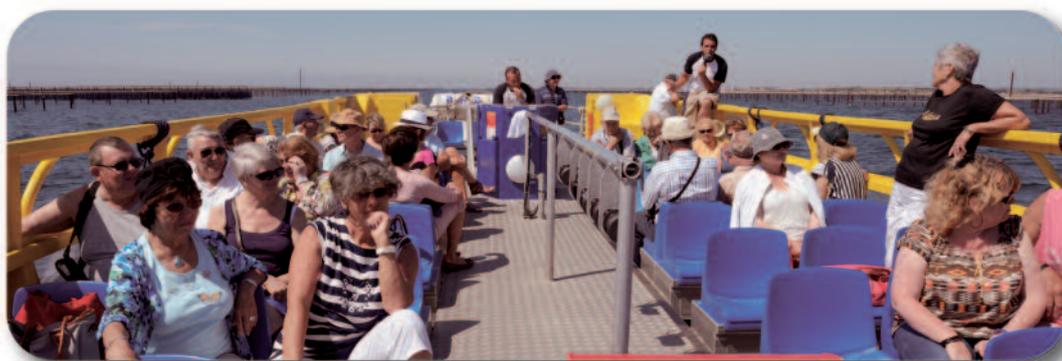
Le bassin de Thau est l'un des plus profonds étangs languedociens. Il s'étend sur 20 km de long et 5 km de large et représente une superficie de 7 500 hectares. L'étang est séparé de la mer par le lido qui permet de rejoindre Sète à Marseillan. L'apport en eau de mer se fait principalement par le Canal de Sète et le Grau de Marseillan, l'apport en eau douce provient du Canal du Midi et du Canal du Rhône.

800 exploitations, pour la plupart familiales, gèrent les 2 700 tables réparties dans les 3 grandes zones du bassin de Thau (Bouziques, Mèze et Marseillant)



#### Les huîtres

Du fait du nombre de naissains à l'état sauvage dans l'étang de Thau, la majorité d'entre eux provient de l'océan (vendus sous différents capteurs). La technique du naissain d'écloserie, nécessitant plus de travail et offrant une qualité optimale à tous les niveaux est de ce fait beaucoup plus coûteuse.





*Grossissement des huîtres en pernettes*

## Le grossissement

Les huîtres achetées sont de la grosseur d'un ongle, donc trop petites pour être collées. Il faut donc dans un premier temps les faire grossir en pernettes dans des poches en filets bleus avec de très fines mailles, qui les protègent des prédateurs. Au bout de 3 à 4 mois, les petites huîtres atteignent 4 à 5 cm.

## Le collage

Les huîtres sont positionnées sur une plaque ondulée, assemblées par 2 sur le dos en forme de V. Après les avoir toutes placées sur la plaque, on dispose des cordes sur lesquelles elles seront collées avec du ciment. Pour consolider le tout, une troisième huître est disposée par-dessus. Un espace de 10 cm est nécessaire entre chaque lot pour qu'elles se développent librement.

## L'immersion des cordes

Passés 24 heures de séchage, le collage est maximal, les cordes sont suspendues au parc. Tout comme les moules, il faudra attendre une année pour qu'elles atteignent la taille adulte.

## La récolte

La récolte s'effectue grâce à un tapis hydraulique permettant de hisser les cordes d'huîtres sur le bateau. Une butée située au bout de ce tapis fait éclater le ciment

et les huîtres se séparent de la corde. Le nombre de récipients à remplir varie en fonction de la capacité journalière à traiter.

## Le nettoyage et le détroquage

Au fil des jours, les cordes d'huîtres ont capté de nombreux parasites (algues, boue). Les opérations de nettoyage sont effectuées au mas à l'aide d'une grande laveuse constituée d'un gros cylindre qui, avec un jet à forte pression, lave les huîtres. Ensuite c'est l'étape du détroquage, une étape importante qui consiste à débarrasser le ciment ou éventuellement les algues qui ne seraient pas partis lors du lavage. C'est un travail long et méticuleux car les huîtres sont traitées une à une à la main. On profite de cette occasion pour les calibrer par taille.

Ces manipulations (hissage, lavage et détroquage) peuvent abîmer les huîtres, certaines auront été choquées et ébréchées. C'est pourquoi le stockage dans des pochons de dix kilos qui seront ramenés dans les parcs pour une période avoisinant les quinze jours est nécessaire. Cette étape permettra aux huîtres de se consolider et de se ressouder.

Une fois stockées au mas, elles vont séjourner 48 heures dans un bassin pour les purifier (idem pour les moules). Après avoir été emballées, elles pourront être vendues au public dans des caisses accompagnées obligatoirement d'une étiquette sanitaire garante de la qualité des produits vendus. **YM**



## A noter sur votre agenda

**La soirée de gala de la section de l'Hérault organisée dans le cadre du cinquantenaire de l'Ordre national du Mérite se tiendra le 28 septembre 2013 dans les salons de la mairie de Montpellier.**

### Visite en pays de Sommières

**Le 9 avril 2013, le secteur 3 organisait une visite dans le pays de Sommières.**

Le rendez-vous était fixé à 10 heures devant l'office de tourisme de la ville, au bord de « Vidourle ». Le temps très maussade des jours précédents s'était bien amélioré et la journée s'annonçait agréable. Sous la conduite de Christelle, notre guide, la visite de Sommières pouvait débuter. Par le pont tout d'abord: construit au Ier siècle pour permettre le passage de la voie romaine de Nîmes à Toulouse, il compte plus de 20 arches dont 7 seulement sont visibles. Par la porte de l'horloge ensuite, la pittoresque place du marché et la découverte de nombreuses ruelles très particulières.



Il était temps de monter vers le château, construit au Xe ou XIe siècle et dont le rôle fut important pendant les guerres de religion. La tour Bermond reste le grand témoin de cette époque: 25 mètres de hauteur et 74 marches à gravir par un escalier très étroit pour les plus courageux, mais de là-haut, quel spectacle sur la ville et au loin sur les Causses.



La matinée se terminait sous le soleil et le restaurant "l'Olivette", qui avait spécialement ouvert ses portes pour nos membres, avait préparé un excellent repas et ceci dans un cadre particulièrement agréable.



L'après-midi était consacré à la visite du château de Villevielle, voisin et à une époque rivale de celui de Sommières. Datant de l'époque médiévale, avec ses 4 tours rectangulaires visibles de très loin, il a été transformé vers 1530 par François de Pavée qui s'est alors inspiré des châteaux de la Loire. Demeure familiale depuis cinq siècles il a été épargné par la Révolution et Monsieur De Beauregard, fils de la Duchesse, a pu nous présenter et faire vivre les différentes pièces de son château, toutes particulièrement riches en mobilier, tapisseries, portraits ou vaisselle.



Cette remarquable visite, ouverte au public en juillet et août, terminait une journée riche et bien agréable.

**François Monssus**

Compagnon de la section de l'Hérault



*Les participants dans la cour du château*

## Expositions sur les Ordres nationaux

**Vendargues**, placée sous l'égide du comité d'animation pour la transmission de l'information des ordres nationaux (CATION), le 21 mai 2013 était inaugurée une exposition portant sur l'historique des ordres nationaux. Elle permettait au grand public, grâce aux 12 panneaux présentés, de porter un regard plus profond sur la création de l'Ordre de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'Ordre de la Libération et de l'Ordre national du Mérite.



*Premier rang de g. à d. le général d'armée Elrick Irastorza, Danielle Aben, présidente départementale de la SMLH, Pierre Dudieuzère, maire de Vendargues et Jacques Limouzin, inspecteur d'académie, représentant Christian Philip, recteur de l'académie de Montpellier.*

### **Saint-André-de-Sangonis - L'Ordre national du Mérite : Une aventure citoyenne**

Dans le cadre du cinquantenaire de la création de l'Ordre national du Mérite le 3 décembre 1963 par le général de Gaulle, une exposition nationale itinérante a été créée.

La section ANMONM de l'Hérault en a fait l'acquisition en souhaitant qu'elle soit visible par un maximum de personnes en lieux et places les plus appropriées des villes et villages du département.

C'est du 08 au 14 juin 2013, à Saint-André-de-Sangonis, que cette exposition a été présentée au public pour la première fois. Lors de l'inauguration en présence de M. Bernard Douysset, maire, du premier adjoint Jean-Luc Croizier, du conseiller général Louis Villaret et de nombreux compagnons du secteur 6, il a été souligné par les différents intervenants que si l'exposition raconte et retrace l'histoire de la création de l'Ordre national du Mérite, elle raconte aussi l'histoire de l'association car : de la naissance de l'Ordre découle notre propre naissance et l'exposition est une occasion d'analyser son évolution depuis sa création en 1972. En cette année du cinquantenaire, et par le biais de cette exposition, nous pouvons informer le public de notre existence. C'est aussi révéler, expliquer l'importance de l'action de terrain que nous menons auprès des municipalités, mais aussi du soutien envers la jeunesse afin de promouvoir les valeurs qui sont communes au citoyens à travers notre règle des "3C" : Citoyenneté – Civisme – Civilité.

Claude Guilleret, vice-président, qui représentait le président départemental Pierre Bourtayre précise : *« nous avons un excellent support, un très bon outil pour accompagner notre mission que nous essayons d'accomplir dans l'honneur, le respect, la mémoire afin de contribuer au mieux vivre ensemble. »*

Cette exposition sera présentée dans de nombreuses villes du département suivant vos demandes (*lire page 4*).



*Autour de Bernard Douysset, maire de Saint-André-de-Sangonis, de son premier adjoint Jean-Luc Croizier et Louis Villaret, conseiller général, Claude Guilleret et les compagnons de la section de l'Hérault ont commenté cette exposition.*



Notre partenaire IGESA propose des loisirs et des séjours pour tous, en France ainsi qu'à l'étranger. Profitez donc d'un large choix de destinations à des prix compétitifs.

### Billetterie

Elle vous permet de réserver des places de spectacles, des entrées dans des parcs d'attractions...  
Contactez le 04 95 55 20 20.

### Réservations

Vacances adultes : 04 95 55 20 20  
Colonies de vacances : 04 95 55 30 30  
Séjours groupes et séminaires :  
04 95 55 30 75  
ou [seminaires@igesa.fr](mailto:seminaires@igesa.fr)

Les séjours à Paris se réservent directement auprès de l'établissement :  
Raspail au 01 47 40 87 87  
Voltaire au 01 49 60 23 23

### Voyagez malin, pensez collectif !

Le nouveau catalogue « Bons plans 2013 Groupes » est sorti ! Partez avec IGESA en France et dans le monde, et profitez de prix compétitifs.

### Ressortissants, faites des heureux !

Partez en couples, en réunion familiale ou entre amis à la découverte du patrimoine français et des terres lointaines en bénéficiant des avantages d'un tarif groupe. Vous pouvez également faire profiter vos proches, vos amis, votre association ou votre club de cet avantage tarifaire. Alors, faites des heureux... il suffit que le demandeur soit ressortissant de la Défense ou être adhérent à l'ANMONM.

### Plus d'informations :

Sur le site Internet [www.igesa.fr](http://www.igesa.fr)

Notre trésorier, qui veille scrupuleusement à l'euro près de nos dépenses, veille également à nos recettes qui, comme toute association, sont issues des cotisations versées par les adhérents. Dans ce cadre, il a l'honneur d'appeler l'attention de celles et ceux qui n'auraient pas encore acquitté leur versement et compte sur leur régularisation le plus vite possible. D'autre part, le don manuel peut ouvrir droit pour un particulier à une déduction fiscale de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable. Le certificat fiscal vous parviendra pour votre déclaration de revenus 2013.

### -oOo- RAPPEL 2013 -oOo-

	Cotisations et dons + abonnement**	Total
<b>Membre actif :</b>		
Cotisation nationale 25 € + administration section 4 € = 29 € + .....€*	+ 10 €	= ..... €
ou		
<b>Membre bienfaiteur :</b>		
Cotisation nationale 31 € + administration section 4 € = 35 € + ..... €*	+ 10 €	= ..... €

\*Certificat fiscal suivra \*\*L'abonnement à la revue « Le Mérite » est facultatif

**Chèque à l'ordre de ANMONM 34, à adresser à notre premier vice-président, trésorier adjoint :  
M. Pierre Van Craenenbroeck - 7, rue Albinoni - 34690 Fabrègues**

Les textes et les photographies publiés n'engagent que leurs auteurs. Cela suppose que ces derniers possèdent les autorisations éventuellement nécessaires à leur diffusion comme tous les accords pour une reproduction libre de droit. Toute reproduction, même partielle, réalisée sans autorisation préalable est illicite (article L122-4 du code de la propriété intellectuelle).

Cette brochure d'information est réalisée par la section de l'ANMONM de l'Hérault et elle est destinée à ses membres. Elle ne peut être vendue.

Nous remercions nos fidèles annonceurs, le groupe NICOLLIN et la société BRL, pour leurs précieux soutiens.

Directeur de rédaction et d'édition : Pierre Bourtayre (04 67 56 98 40)

Rédaction, photographies, maquette et coordination générale : Yvan Marcou

Infographie et mise en page : Image Plus - RCS Montpellier 418333266- image.plus@wanadoo.fr - Imprimerie : RCS Paris 491040549

Collecte des OM  
Tri sélectif  
Centre d'enfouissement technique  
Propreté urbaine  
Déchets industriels  
Nettoyage industriel



[www.groupenicollin.com](http://www.groupenicollin.com)

# PRÉSERVONS L'ESSENTIEL



## ENVIRONNEMENT

Redonnons sa place à l'homme au centre de son environnement !

## ENGAGEMENT

Nous respectons vos engagements !

## FIABILITÉ

Nous ne sommes pas un acteur historique par hasard





**Création et entretien  
d'espaces verts**



**Etudes et maîtrise  
d'oeuvre paysagères**



**Production et vente  
de végétaux  
et d'arbres d'ornement**